

CETTE LETTRE A VOCATION A ÊTRE DIFFUSÉE À L'ENSEMBLE DES PERSONNELS

[Accéder](#) aux lettres d'information classées par thèmes.

[Espace pédagogique DSDEN 38](#)

## Direction d'école

**NOUVEAU!**

► **Rendez-vous des directeurs** : tous les mois, un rendez-vous en visio est proposé aux directrices et directeurs d'école pour traiter de sujets en lien avec le métier. La référente des directeurs du département, Marianne SALVETE, l'anime avec des intervenants différents suivant les

thématiques traitées.

Pour assurer de la fluidité dans les échanges, il y aura 3 sessions par mois : une pour les directeurs du Sud, du Centre et Nord Isère.

Les objectifs sont de faire du lien avec les directions d'école, de permettre les échanges entre pairs et d'apporter des réponses à des questionnements liés au métier.

Vous pourrez, si vous le souhaitez, vous connecter sur un temps défini et après un bref retour d'informations sur le thème, échanger et poser vos questions.

Le lien de connexion pour ces rendez-vous est [ici](#).

Les prochains rendez-vous sont fixés au **jeudi 19/12** (Nord) et **vendredi 20/12** (Centre) de 12h00 à 12h40 et la thématique choisie est : **la constitution et la procédure de pré-orientation vers les SEGPA** en lien avec l'information diffusée dans la lettre n°39 du 18 novembre.

► 3 documents produits par le GSDD (Groupe de Suivi des Directeurs et Directrices du département) sont désormais disponibles sur le site [direction 38](#). Il s'agit d'une proposition de trame du projet d'école et de 2 documents en lien avec le pilotage pédagogique du directeur dans l'analyse des évaluations nationales.

► À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023, chaque année d'exercice en tant que directeur ou directrice d'école permet de bénéficier de 3 mois de bonification d'ancienneté. Les mois de bonification seront pris en compte lors de la campagne d'avancement d'échelon suivante à laquelle l'agent peut prétendre.

La bonification d'ancienneté n'avance pas la date à laquelle est traité le prochain changement d'échelon. Celui-ci est étudié de façon ordinaire (sans s'occuper des bonifications d'ancienneté) dans le cadre de la campagne annuelle d'avancement. C'est seulement quand le changement d'échelon est validé que la bonification d'ancienneté est appliquée, avec un effet rétroactif sur la date de passage d'échelon.

## ► Journée de la laïcité le 9 décembre.

Comme chaque année, la journée de la laïcité se tiendra cette année le lundi 9 décembre en référence à la loi du 9 décembre 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat.

La semaine du 9 au 13 décembre constitue donc pour les équipes l'occasion de participer à la construction du Parcours Citoyen des élèves et de promouvoir leur engagement.

Vous trouverez ci-dessous des liens vers des ressources pour faire vivre la laïcité au sein des écoles et des établissements :

[Des exemples pour faire vivre les valeurs de la République](#)

[Des vidéos sur les faits religieux et la laïcité](#)

[Les outils pédagogiques proposés par Eduscol](#)

[La littérature jeunesse comme support \(DSDEN 95\)](#)



## NON AU HARCÈLEMENT

### ► [Prix Non au Harcèlement](#)

Le prix « Non au harcèlement » récompense les projets collectifs proposant des solutions pour lutter contre le harcèlement entre élèves notamment le cyberharcèlement, le harcèlement à caractère sexiste et sexuel et le harcèlement se fondant sur le handicap. Il est ouvert aux élèves **du CP au CM2** des écoles élémentaires.

[Pour participer](#), la production des élèves doit être transmise aux responsables harcèlement de leur académie via le portail « [démarches simplifiées](#) » avant le **31 janvier 2025**.

► La [charte sur l'éducation au numérique](#) offre un cadre complet pour aborder les enjeux essentiels liés à l'utilisation des technologies. De la protection de la vie privée à la lutte contre le cyberharcèlement, en passant par la promotion de la créativité et de la pensée critique, chaque article de cette charte offre une opportunité d'engager les élèves dans des échanges enrichissants et des activités pédagogiques. Vous trouverez de la page 29 à 32 les compétences numériques programmées par niveau de classe du CE2 au CM2 ainsi que des ressources pédagogiques.



## Actualité des personnels

### ► Ouverture de la campagne "forfait mobilités durables" 2024

Les personnels de l'Etat peuvent bénéficier, [dans les conditions prévues](#), du remboursement de tout ou partie des frais engagés au titre de leurs déplacements entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail qu'ils réalisent grâce à un des modes de déplacement durable éligibles.

Une page d'information relative à cette démarche est disponible sur le PIA. Vous pourrez également y retrouver la FAQ 2024 : [Page d'information du FMD](#)

Les personnels éligibles doivent dès à présent réaliser leur demande en ligne sur la plateforme numérique COLIBRIS de l'académie de Grenoble. **La campagne de recensement sera close le 31 décembre 2024.**

## Agenda

Journée de la laïcité	9 Décembre 2024	EMC/ engagement citoyen
Journée internationale des droits de l'homme	10 décembre 2024	EMC/ engagement citoyen

## Nous contacter

Contact référente des directrices et directeurs : [referentdirecteurs38@ac-grenoble.fr](mailto:referentdirecteurs38@ac-grenoble.fr)

Ressources en lien avec la direction d'école : [direction 38](#)